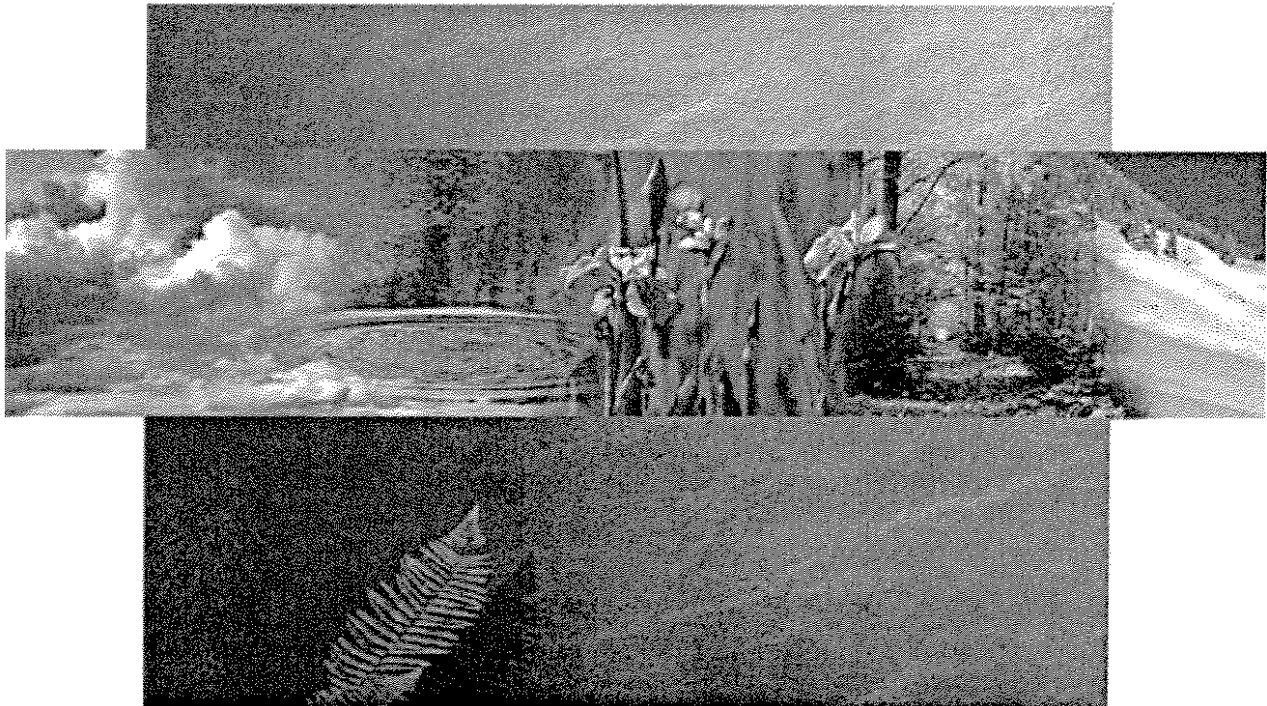


AVIS DE RECEVABILITÉ

**Projet d'agrandissement du quai N° 19
sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel
par Terminal Maritime Sorel-Tracy**



DIRECTION DES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet d'agrandissement du quai N° 19
sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel
par Terminal Maritime Sorel-Tracy**

Dossier 3211-04-043

Le 29 janvier 2007

*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet d'agrandissement du quai N° 19 sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel par Terminal Maritime Sorel-Tracy répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2006-02-17	Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
2006-03-06	Délivrance de la directive
2006-07-18	Réception de l'étude d'impact
2006-07-21 au 2006-09-26	Consultation auprès des ministères et organismes
2006-10-12	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2006-12-01	Réception de l'addenda no 1 (réponses aux questions et commentaires)
2006-12-05 au 2007-01-26	consultation auprès des ministères et organismes

2. DESCRIPTION DU PROJET

Terminal Maritime Sorel-Tracy, l'initiateur du projet, est une division de Services de quai Fagen inc. qui se spécialise dans le transbordement et l'entreposage de produits finis ou semi-finis d'acier, de marchandises générales et de produits forestiers. Les installations portuaires de cette compagnie, soit le quai N° 19, sont situées près de la confluence de la rivière Richelieu et du fleuve Saint-Laurent, sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

- TERMINAL MARITIME SOREL-TRACY. *Projet d'agrandissement du quai n° 19 – Réponses aux questions et commentaires du ministère*, par Roche, novembre 2006, 37 p. et 2 annexes;

TERMINAL MARITIME SOREL-TRACY. *Projet d'agrandissement du quai n° 19 – Résumé*, par Roche, décembre 2006, 59 p.;

Lettre de M^{me} Dominique Bélizaire, de Roche Itée, Groupe-conseil, et M. Normand Giroux, de Terminal Maritime Sorel-Tracy, à M. François Delaître, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 25 janvier 2007, concernant un complément d'information sur l'étude d'impact du projet d'agrandissement du quai n° 19, 2 p.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de mars 2006.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



François Delaître, biologiste, M. Env.
Charge de projet
Service des projets en milieu hydrique